

AIDES FINANCIÈRES

Des aides financières sont possibles, sous conditions :

- ⌘ Bourse de la Région
- ⌘ Promotion professionnelle (prise en charge par l'employeur)
- ⌘ Contrat allocation d'études
- ⌘ Contrat d'apprentissage
- ⌘ Autres prises en charge (France Travail, Transitions Pro, CPF, ANFH ...)

Les étudiants bénéficient pendant leur formation d'une indemnité de stage, et de remboursements de frais de déplacement.



Institut de Formation
en Soins Infirmiers
du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien
28 Chemin du haut de Bellieu
88300 NEUFCHÂTEAU
N° DA : 41 88 011 80 88

Renseignements disponibles
sur le site internet :

www.ch-ouestvosgien.fr
rubrique "Instituts de Formation"

ou par ☎ :

03 29 94 49 89 ou
secretariat-ifs@ch-ouestvosgien.fr

— Adresses utiles —

Agence Régionale de Santé
3 Boulevard Joffre
CS 80071
54036 Nancy Cedex
www.grand-est.ars.sante.fr



Région GRAND EST
Place Gabriel Hocquard
57036 METZ
www.grandest.fr



Institut de Formation en Soins Infirmiers de NEUFCHÂTEAU

« La certification qualité QUALIOPI a été délivrée
à l'institut au titre de la catégorie :
ACTIONS DE FORMATION »

Formation préparant au Diplôme d'Etat d'Infirmier

LES ÉPREUVES DE SÉLECTION

(Cf. arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier) -
en attente nouveau référentiel

L'admission des candidats s'effectue selon des modalités de sélection en fonction de leurs profils :

- ∞ Candidats bacheliers ou équivalent (PARCOURSUP)
- ∞ Candidats relevant de la formation ou reconversion professionnelle (CONCOURS)

Les candidats doivent être âgés de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation.

Handicap

La personne en situation de handicap est invitée à en parler en amont au référent handicap de l'institut ou dès le début de sa formation, afin de permettre une reconnaissance de sa situation et de mobiliser les moyens compensatoires indispensables.

LA FORMATION

L'IFSI accueille 65 étudiants en 1ère année à la rentrée de septembre. La formation de trois ans alterne enseignement théorique et clinique

Référentiel de formation

En attente d'un nouveau référentiel des études 2026

La formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Infirmier vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans un cadre d'interprofessionnalité.

Enseignement théorique

Ce référentiel proposera des unités d'enseignement. Ces temps d'enseignement ont lieu à Neufchâteau sous forme de cours magistraux (présentiel et distanciel), de travaux dirigés, de travaux pratiques et de travail personnel guidé.

Enseignement clinique

Il s'effectue au cours de stages qualifiants dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins, sur le centre hospitalier de l'ouest Vosgien et les établissements des départements limitrophes.

Le suivi du parcours de l'étudiant en formation est tracé dans son portfolio.

Taux de diplomation

Session de juillet 2025 : 98 % de réussite.

L'accompagnement en formation

Il est réalisé par les formateurs référents de suivi pédagogique, en individuel et en collectif, au cours d'entretiens et de rencontres pédagogiques sur les terrains de stage, en lien avec les professionnels.

Les pratiques innovantes

Les méthodes pédagogiques s'orientent vers la simulation en santé, la pédagogie inversée, le e-learning, les analyses de pratiques et la recherche.

L'institut de Neufchâteau propose une chambre de simulation, reproduction d'une chambre de patient équipée de caméras et d'un mannequin connecté.



Poursuites d'études

Diplôme d'Etat Infirmier = grade Licence.

Le professionnel peut donc poursuivre ses études par une spécialisation (puériculture, anesthésie, bloc opératoire, cadre de santé...) ou une formation universitaire (Infirmier en Pratique Avancée), Master puis Doctorat.